Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2062

Artikel: Aide à la presse: l'art du possible : le Parlement se donne le beau rôle,

mais le terrain est miné

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'heure, il semble d'ailleurs difficile de réunir une majorité populaire en faveur d'une taxe d'incitation, ce qui laisse à penser que le PLR joue plutôt la montre.

Au vu du rapport des forces au Conseil des Etats, cette première étape de la transition énergétique a de bonnes chances d'être sous toit l'an prochain.

Aide à la presse: l'art du possible

Le Parlement se donne le beau rôle, mais le terrain est miné

Albert Tille - 10 décembre 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26963

Ni pour ni contre un coup de pouce à la presse en pleine mutation: à vous d'en décider. Et si vous dites oui, voici ce que vous pourriez faire. C'est en substance la réponse du Conseil fédéral au Parlement.

En 2012, celui-ci demandait dans une motion l'élaboration d'un «concept d'aide aux médias». Dans le rapport qu'il vient de publier, le gouvernement reprend et retouche les pistes tracées par la Commission fédérale des médias (Cofem) et présentées en octobre.

Pour l'essentiel, écrit le Conseil fédéral, il appartient aux médias eux-mêmes de faire face aux défis des changements structurels. Mais il serait envisageable, à court terme et sans modification législative, de faire un geste en leur faveur. Il serait possible de soutenir la formation des journalistes qui est actuellement financée par les médias. Possible également de subventionner l'ATS pour lui permettre de continuer d'offrir ses services non rentables en

français et en italien. A ces deux suggestions faites par la Cofem, le Conseil fédéral en ajoute une autre: faire bénéficier les médias en ligne du taux de TVA réduit à 2,5% déjà accordé à la presse écrite, à la radio et la TV.

La Cofem suggérait, d'une manière surprenante, d'abandonner les rabais postaux pour la distribution des journaux. Le Conseil fédéral n'en souffle mot. Mais parallèlement à son rapport sur l'aide à la presse, il publie un communiqué qui fixe le montant de l'aide indirecte à la presse via La Poste pour 2015. Manière de laisser entendre qu'il n'entend pas la supprimer. Ce serait en effet fâcher les éditeurs de quelque 120 quotidiens de la presse locale et régionale et ceux de près de 1'000 titres de la presse associative et des fondations allant, pour citer quelques publications en français, de La Nation à Droit au logement en passant par la Revue médicale suisse, le Bulletin de Vevey Natation, Info chiens ou Bible Actualité.

Le Conseil fédéral ne propose pas. Prudemment, il suggère. Aborder l'aide à la presse, c'est s'avancer sur un terrain miné. La liberté des médias est un droit fondamental garanti par l'article 17 de la Constitution fédérale. Certains éditeurs, et non des moindres, assimilent tout soutien public à une atteinte à la liberté de la presse. Plus nuancée, impressum, la principale organisation de journalistes, salue les récentes suggestions du Conseil fédéral.

En revanche, **Syndicom**, qui défend le personnel de La Poste, de Swisscom et des entreprises d'arts graphiques, critique vivement le Conseil fédéral. Laisser du temps aux médias pour se restructurer, c'est les laisser mourir. Syndicom, auguel n'est affilié qu'un petit nombre de journalistes, réclame une aide directe à la presse et l'obligation faite aux éditeurs de conclure une convention collective de travail pour les journalistes alémaniques et italophones. Cette revendication n'a aucune

chance de succès. Pas plus, bien sûr, que celle du *think tank* libéral Avenir Suisse qui entend démembrer la SSR pour permettre aux autres médias de se remplumer (DP 2057).

Avec ses suggestions plus modestes, le Conseil fédéral s'exerce à l'art du possible.

Initiative Rasa: discutable sur le fond, dangereuse sur la forme

Revenir sur le vote du 9 février 2014 en ignorant les préoccupations de celles et ceux qui ont voté oui?

Invité: Daniel S. Miéville - 15 décembre 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26984

Lancée le 2 décembre par un comité émanant des milieux académiques et artistiques, l'initiative Rasa, acronyme de Raus aus der Sackgasse, «Sortons de l'impasse» en français, propose d'abroger le nouvel article 121a accepté le 9 février.

Elle est conçue comme un plan B visant à sauver la voie bilatérale si l'impasse persiste à l'expiration du délai de trois ans prévu pour la mise en œuvre de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse. A la différence des autres propositions avancées depuis le 9 février, celle-ci est déjà entrée dans le domaine du concret. La récolte des signatures a commencé.

D'ordinaire, l'engagement dans l'arène politique de ce qu'il est convenu d'appeler la société civile bénéficie a priori d'un préjugé favorable.
L'engagement en temps, moyens financiers, énergie et imagination de milieux extérieurs à ce que Christoph Blocher désigne avec un profond mépris comme «la classe politique» serait ainsi susceptible d'apporter un peu

de sang neuf dans un milieu dont les principaux animateurs donnent souvent l'impression de tourner en rond comme des chevaux de cirque fatigués. L'initiative Rasa rencontre pourtant d'emblée un solide scepticisme.

Une entreprise à haut risque

Dans un terrain parsemé de mines comme l'est le champ des rapports de la Suisse à l'Europe, une entreprise de ce genre est nécessairement à haut risque. On se remémore immédiatement le désastre de l'initiative «Oui à l'Europe», dite initiative des jeunes, qui devait échouer misérablement devant le peuple le 4 mars 2001 avec 23,2% de oui, en détruisant durablement, si ce n'est définitivement, le camp des pro-européens. Bien loin de servir les buts visés par ses auteurs, cette initiative s'est révélée être au contraire une véritable aubaine pour leurs adversaires.

Dans un contexte où le futur est aussi illisible que le présent est complexe, il est difficile de présumer de l'utilité ou de l'inutilité, voire de la nocivité de cette initiative abrogatoire, à la fin du délai de mise en œuvre de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, le 9 février 2017. Les initiants promettent qu'ils retireront leur texte s'il s'avère inutile, mais l'on sait à quel point une initiative populaire est un instrument difficile à manier, au milieu des récifs institutionnels comme des remous de l'opinion. Rasa pourrait aussi bien, le moment venu, s'avérer être une précaution salutaire que générer un profond embarras, si ce n'est pire encore. La publication du projet de mise en œuvre de l'initiative de l'UDC par le Conseil fédéral, au début de l'année prochaine, ne devrait pas suffire à lever les interrogations sur le fond.

Sur la forme, par contre, on voit beaucoup mieux les problèmes que pose d'ores et déjà et que va poser dans les mois à venir la formulation de l'initiative Rasa. Moins à cause de ce qu'elle propose que de la façon dont elle le dit, et de la façon dont ce sera perçu.

Le pire est d'affirmer, c'est